

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Séance plénière du lundi 6 février 2017 à 15h00
Budget primitif 2017

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s Collègues,

Si vous le voulez bien, je vais revenir à des sujets val-de-marnais, pensant naïvement que c'était l'objet de notre assemblée, mais j'ai dû me tromper et entrer dans un meeting national avec des slogans rebattus contre les grandes entreprises et des hologrammes qui essaient de rendre moderne une pensée qui ne l'est plus.

Mon intervention portera sur **la partie du budget consacrée à l'action sociale**, au sens large, de notre collectivité, ce qui est à la fois le **cœur de son action**, sa **raison d'être** et son **premier budget**.

2017 est déjà une année charnière pour votre politique. L'année où vous vous rendez compte qu'il n'est plus possible de faire comme avant, que la contrainte financière ne peut plus être repoussée, et que des choix doivent être faits.

Notre groupe vous appelle à la vigilance, pour que la recherche de marges de manœuvre, parfaitement indispensable et possible comme l'a montré Olivier Capitanio, ne conduise pas le Département à délaisser sa mission première de soutien aux familles et aux personnes en difficulté dans le département, mais bien à la rendre plus efficace.

Vous l'avez compris s'agissant des services d'aide à domicile. Nous sommes heureux que vous ayez entendu le cri de détresse des associations et rétabli, à hauteur de l'ancienne participation du département, les crédits qui les soutiennent, même si cela ne représente que la moitié de la participation de 1,50€ qu'ils percevaient.

Il y avait un vrai problème, sur le fond comme sur la forme, dans cette histoire, vous l'avez perçu, vous avez compris qu'il n'était pas possible de faire des économies sur les SAAD, je n'ose dire que vous y avez été aidé, seul compte le résultat, ces services vont pouvoir continuer à travailler, même si c'est dans des conditions budgétaires qui restent très difficiles.

ET puisque les moyens de chaque SAAD vont être dans les prochains mois négociés service par service, nous souhaiterions que cela puisse être fait sur une base objective, et donc que soient présentées les statistiques de chaque service, pour que l'on sache auprès de quels types de publics de personnes âgées et handicapées chaque association intervient.

Je crains que le prochain épisode douloureux ne se situe au niveau des EHPAD du département, dont vous avez récemment annoncé la convergence tarifaire.

Nous souhaiterions éviter que les choses se crispent comme elles ont pu le faire sur les services à domicile, et pour cela l'urgence est d'être transparent.

Quelles informations pouvez-vous nous apporter sur ce projet : où en est-on des calculs pour définir la trajectoire de convergence du tarif dépendance en 7 ans ?

Quand les établissements seront-ils informés de leurs nouvelles conditions tarifaires ?

Comment éviter qu'en tirant la tarification vers le bas nous rendions les structures du département moins attractives pour les professionnels du grand âge ?

2017 doit être aussi l'année où notre Département se demande comment il peut recentrer son action d'insertion pour qu'elle soit parfaitement juste et efficace.

Des structures comme celle que nous avons visitée avec M. St-Gal à Alfortville, qui luttent contre la barrière de la langue, pour permettre l'insertion dans le travail et la vie de la cité, sont à n'en pas douter essentielles. Toutes le sont-elles autant ?

Toutes les structures d'insertion sont-elles efficaces, atteignent-elles leurs objectifs ? Sont-elles capables d'agir très vite, puisque l'étude présentée en 3^e commission a montré que l'enjeu principal pour sortir les personnes du RSA est d'agir très vite.

Dans le prochain PSDI, nous souhaitons avoir une présentation synthétique, par territoire et par grand objectif, de chaque structure, les moyens qui lui sont confiés et ses résultats pour l'insertion, et nous devons avoir un objectif d'accélération des programmes d'insertion, car au-delà de 6 mois, le risque de rester dans le RSA sur le long terme est grand.

L'efficacité et la justice devront aussi guider la nouvelle convention que vous devrez conclure avec la caisse d'allocation familiale, puisque la précédente a expiré. **Notre groupe renouvelle sa demande d'une audition par la 3^e commission du directeur de la CAF du Val de Marne, afin de préparer les discussions sur le contenu de la convention.**

Puisque nous parlons d'efficacité de la dépense, nous dépensons chaque année, selon la chambre régionale des comptes, 3,5 M€ pour remplacer dans les crèches des personnels titulaires, en arrêt, par des contractuels et des intérimaires ? 3,5 M€ de dépenses dont une partie pourrait sans doute être évitée. Ne pouvons-nous pas trouver des moyens de limiter cet absentéisme, pour dépenser moins en frais de remplacement ?

Enfin, notre groupe prend acte de quelques efforts auxquels vous consentez, notamment sur la Fête des solidarités. N'est-il pas temps de réfléchir sur le sens de cet événement, en reconnaissant que les associations ont peut-être besoin non pas d'une fête mais de crédits pour leurs actions, et que les familles en difficulté n'ont pas besoin d'un chèque mais qu'on les accompagne vers l'emploi ou l'accès aux droits ? Nous pensons que ces crédits seraient bien plus utiles ainsi.

Puisque nous parlons de justice sociale, peut-on vraiment soutenir les actions pour le classement en ZEP, quand certains collèges de REP ont vu leur budget baisser d'un tiers en trois ans ? Peut-on vraiment critiquer l'exécutif régional, qui recentre les aides au logement social là où il faut vraiment en construire ? C'est une question de cohérence, soit l'on considère que peu importe l'impact social tant qu'on dépense plus d'argent, comme vous le soutenez, soit l'on pense, comme nous, que la priorité est une dépense efficace pour l'emploi et l'insertion dans la cité. La dépense publique n'est pas bonne par nature, elle n'est bonne que si elle rend les gens libres et autonomes.

Je vous remercie.

Paul BAZIN

Conseiller Départemental du canton de Nogent-Le Perreux